

Saveur | Le rhum martiniquais veut sa propre "Cité du Vin"



Le 29 août dernier, la Cité du Vin de Bordeaux a dépassé le cap symbolique du million de visiteurs de 176 nationalités différentes depuis son ouverture en juin 2016. On se doutait que ce succès allait donner des idées. Cette semaine, une délégation martiniquaise a visité les murs du bâtiment culturel, avec en tête l'idée de développer, au coeur de la capitale de l'île, une Cité du Rhum. Même si l'idée n'en est qu'à ses prémices, elle pourrait ressembler en beaucoup de points à sa jumelle bordelaise. Entre deux étages, dialogues avec les principaux intéressés qui souhaitent s'inspirer de la Cité du Vin pour désigner un "phare" à leur "spiritourisme".

Appel du pied

C'est ce que l'on pourrait aisément appeler une rencontre préfiguratrice. Cette semaine, une délégation d'élus et de responsables martiniquais a effectué un petit séjour à Bordeaux pour y rencontrer quelques officiels et organisations locales. Mais ce n'était pas là leur principale cible. Ils ont surtout eu droit à une visite privée de la Cité du Vin par son président, Philippe Massol. Ce dernier avait été reçu en Martinique un mois plus tôt pour participer à une rencontre envisageant la création sur place d'une... Cité du Rhum. Cette idée traîne déjà dans les têtes depuis un moment (en 2016, elle avait déjà été évoquée lors des Ateliers du Rhum et de la Canne).

Le rhum agricole de Martinique, devenu depuis 1996 une Appellation d'Origine Contrôlée, a en effet, tout comme les vins du bordelais, une Histoire et un passé à raconter et à mettre en valeur. Le secteur pèse lourd : 85% du rhum agricole français y est fabriqué dont 74% part à l'export (chiffres de 2012). Mieux, le spiritourisme (tourisme des spiritueux) est une véritable manne économique pour cette région insulaire, et les différentes distilleries visitées par le public, attirant environ 600 000 visiteurs par an selon une étude réalisée en 2017, cherchent toujours à se différencier (on peut par exemple citer l'étonnant centre d'art contemporain de l'habitation Clément).

"Une belle idée" ...

Pour Philippe Massol, l'ambition portée par la Cité du Rhum est "une belle idée. La Martinique a la chance d'avoir un grand nombre de touristes captifs. Si demain, il y a une Cité du Rhum, le taux de captation de ces touristes peut évidemment être très élevé et cela pourrait même inciter de nouveaux publics à venir". Pour l'instant, aucun plan ni montage financier n'est dessiné, mais dans la proposition de base le futur bâtiment pourrait fortement s'inspirer de

la Cité du Vin, en étant à la fois un centre culturel, un lieu d'expériences sensorielles et un regroupement du patrimoine mondial du rhum.

Pour Lucie Manuel, présidente de Contact Entreprises, association représentative du tissu économique de l'île, la récente construction du Mémorial Acte en Guadeloupe (dont l'investissement de 83 millions d'euros est, si on le compare au nombre de visiteurs annuel, encore aisément discutable), semble avoir donné des idées aux décideurs politiques de tous bords. Cette dernière ne s'interdit pas de dépasser le budget de ce bâtiment consacré au devoir de mémoire. "L'idée, c'est d'avoir un projet ambitieux pour la Martinique qui sera structurant tant en termes d'économie que d'attractivité du territoire. Il y a un fort potentiel autour du rhum : il y a tout un circuit de spiritourisme déjà organisé. La seule habitation Clément draine 200 000 visiteurs par an. Ce projet doit s'appuyer sur la base actuelle (...) On a un peu tous les voyants au vert sur le financement, même si le montage financier est encore à faire. Les professionnels du secteur sont plutôt partants, les institutions publiques aussi, on pourrait faire un tour de table assez complet entre financement privé et public".

Projet à étages

Un PPP (Partenariat Public Privé) pourrait donc être envisagé pour la construction de cette future Cité du Rhum, à l'image du montage financier proposé par la Cité du Vin à sa création, dont la mairie de Bordeaux s'est constituée maître d'ouvrage. Si le coût de la construction pourrait être plus important qu'en métropole, Charles Larcher, président du CODERUM (Comité d'Organisation et de Défense du Rhum), affirme que les fonds européens pourraient être bien plus importants qu'en zone conventionnelle. Quant-à-savoir ce que ce futur "centre culturel" pourrait contenir, là encore, les discussions sont largement ouvertes. "Il y a évidemment une dimension historique et patrimoniale importante concernant les industries sucrières et rhuinières. On est un peu sur le même type de spiritourisme que celui de la Cité du Vin avec plusieurs dimensions expérientielles ou patrimoniales", confie Lucie Manuel. "L'idée est en gestation mais le projet est en train de se faire. Des lieux sont pressentis comme Fort de France, capitale et terminal de croisière important. Nous n'avons pas encore structuré l'association préfiguratrice du projet, mais ça devrait intervenir dans les prochaines semaines. Les études de faisabilités devront aussi permettre de définir le cadre juridique, financier et culturel du projet".

Pour Philippe Massol, une chose est sûre : la petite soeur de la Cité du Vin devra cadrer ce qu'elle souhaite raconter avant de savoir combien ce cadre pourra coûter. "Définir le terrain de jeu va induire le modèle économique et le montage juridique. La mise de fonds pour avoir les réponses à ces questions n'est pas très élevée par rapport à l'enjeu du projet". Le spiritourisme a en effet ses adeptes dans les rangs des pouvoirs publics locaux : ces derniers visent le chiffre symbolique d'un million de spiritouristes à l'horizon 2022.



Romain Béteille

*Crédit Photo : Maxime Chabaud/ La Cité du Vin
Publié sur aqui.fr le 22/11/2018
[Url de cet article](#)*